

UN CITOYEN EXEMPLAIRE ET SOLIDAIRE

Toutes nos félicitations et nos remerciements à **Christophe QUINTEAU**, habitant de la Rue du Puits de Paresse, lequel, après avoir lu le premier bulletin municipal, a pris l'initiative de nettoyer les trottoirs de plusieurs rues de Bégué. Il a passé plusieurs jours, bénévolement et sur son temps libre, à désherber, nettoyer, voire aller à la décharge pour y déposer les déchets. Et ce sous un soleil de plomb. Espérons que nombre de nos concitoyens suivront cet exemple, car il a encore beaucoup à faire. C'est un bon début dans la campagne que nous menons car, tous les jours, nous sommes confrontés aux dépôts sauvages, à l'envahissement des trottoirs par les végétations et la herbes. C'est un constat permanent. Heureusement, il y a des personnes comme Christophe qui nous facilitent gracieusement l'existence, sans faire de bruit. Encore merci Christophe de ta solidarité.



PARLONS « BOÎTES »

Suite aux difficultés rencontrées lors de la distribution de courriers nominatifs ou d'informations, merci de votre collaboration et de votre aide en vérifiant que votre boîte aux lettres comporte bien votre **NOM** et que votre **NUMÉRO** dans la rue, est bien mentionné.



DON DU SANG

L'Établissement français du sang (EFS), organise une collecte

Mercredi 21 Octobre 2020

De 16 à 19 heures

Dans la salle des fêtes, chemin de la Fabrique

Informations : 0 800 44 100 ou dondesang.efs.santé.fr

Bulletin Communal d'information de Bégué
Tirage : 500 exemplaires
Directeur de la publication
Mr Rodolphe YUNG, Maire de Bégué
Responsable de la rédaction
Commission presse info
Bulletin Municipal

Distribution
Mairie de Bégué
Imprimé par nos soins
N° ISSN: 2729-1472 (imprimé)
et n° 2729-1480 (en ligne)
Dépôt légal à parution

**URGENCE
QUI APPELER ?**

Samu	Police Secours	Pompiers	Urgence sms	En mer	Europe
15	17	18	114	196	112
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par fax ou SMS	Sauvetage en mer	Urgence médicale - infraction - Péril



VISITE au CIMETIERE

La visite au cimetière le 1er novembre autour d'une sépulture de la famille

Une visite au cimetière le 1er novembre permet de rassembler les familles qui viennent se réunir autour de leurs ancêtres. Ils y déposent des fleurs. C'est un moment privilégié pour prier pour les défunts de nos familles.

Mettre des fleurs sur une tombe au cimetière le 1er novembre

Le 1er novembre, on va mettre des fleurs sur la tombe des êtres chers. Pourquoi mettre des fleurs ? C'est un signe d'affection et de souvenir. Cela signifie : je ne t'oublie pas. Les fleurs sur une tombe au cimetière symbolisent une marque à la fois de respect, d'amitié, d'amour et de tendresse envers le défunt.

Entretien d'une tombe au cimetière le 1er novembre

Le 1er novembre, c'est aussi le jour où l'on procède à l'entretien d'une tombe au cimetière. Il n'y a pas de loi qui oblige un particulier à l'entretien d'une tombe au cimetière. Néanmoins, lorsque, après une période de trente ans, une concession a cessé d'être entretenue, le maire peut constater cet état d'abandon. Un non entretien d'une tombe au cimetière peut induire une procédure de reprise par la commune.

Afin d'accueillir le plus grand nombre d'usagers et de visiteurs qui se rendent sur la sépulture d'un proche, l'ensemble des personnels municipaux des cimetières est mobilisé. Durant tout le mois d'octobre, au moment de la chute des feuilles, les moyens déployés pour l'entretien sont renforcés : moyens supplémentaires en hommes et en matériels, nettoyages répétés, évacuation de feuilles en quelques jours.

Pour permettre à chacun de visiter un défunt, le cimetière de Bégué, est ouvert toute la journée. Vous pourrez stationner le long du cimetière. Un point d'eau y sera accessible. Pour le bien-être de tous, pensez à respecter l'endroit et le recueillement des familles.

INFORMATIONS PRATIQUES



Ramassage des ordures ménagères

- Les ordures ménagères uniquement le vendredi - Dépôt bacs le jeudi soir.
- Le tri sélectif tous les 15 jours, les vendredis pairs



Déchetterie 05 57 34 53 20

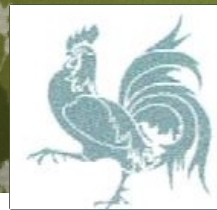
Saison basse : du 15 octobre au 14 mars
Le lundi de 13h 30 à 17h 00
du mardi au samedi
De 9h 00 à 12h 30
et de 13h 30 à 17h 00



Service des eaux (dépannage urgence)

09 69 39 40 00
05 46 94 34 66

LOU BIGUEY



Le mot du Maire



Mes chers Concitoyens,

Désirant établir une communication claire et durable, nous revenons vers vous à travers notre publication trimestrielle.

La pandémie COVID-19, qui continue d'impacter fortement notre quotidien, a modifié en profondeur nos vies de façon temporaire. Nos relations familiales, professionnelles et associatives sont restreintes ou encadrées par de nombreux protocoles restrictifs. Ce climat pesant, accentue notre sensibilité et nos susceptibilités. Un sentiment d'impunité semble prendre le dessus dans notre société. Les bases de notre république sont mises à rude épreuve par différentes incivilités auxquelles nous sommes confrontés, même sur notre paisible commune.

Nous devons, mes chers Concitoyens, nous rappeler les valeurs sociales fondamentales de notre société comme le respect, la tolérance, le partage, l'équité, la justice ou encore l'honneur.

Nous faisons confiance aux différents services de l'Etat (gendarmerie, pôle secours et santé, personnel de mairie et employés communaux, ...) qui restent à nos côtés pour enrayer les problématiques que nous rencontrons.

Par ailleurs, au cours des vingt dernières années, internet a développé l'information de façon exponentielle, pas forcément en qualité. Les nouveaux outils de communication tels que les réseaux sociaux, deviennent des zones d'expressions libres mais sans limite, surtout sans modérateur. Chacun y exprime sa propre vérité, y relaye de l'information sans crédibilité et sans certitude. Cela ne fait qu'accroître un environnement défiant et délétère.

Il est donc important de toujours vérifier votre source d'information, et de conserver à l'esprit votre propre sens d'analyse.

Dans l'espoir de jours meilleurs très prochainement, bon courage à tous.

Rodolphe YUNG

CONSEIL MUNICIPAL



DELAGE Séverine
1ère Adjointe



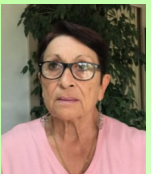
DAURAT François
2ème Adjoint



RUDELL Cathy
3ème Adjointe



CHEVRIER Laurie
Déléguée Sécurisation de Bourg



DULUC Chantal
Déléguée Relations avec les Administrés et les Associations



HARDY Cyrill



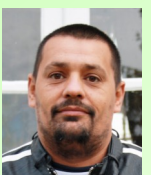
DUPIN Frédéric



VINCELOT Michel



MARTINET-MELLET Sabrina



CHABOT Mickael



FERNANDEZ Thierry
Délégué Urbanisme Environnement



AUTIÉ Célia



GLEYROUX Florence



PUECH Marc

Distribution de masques en tissu



Béguey engage
les personnes vulnérables
à s'enregistrer auprès de la Mairie

Suite à une demande de la préfète de la Nouvelle-Aquitaine et de la Gironde Madame Buccio Fabienne concernant la lutte contre la COVID 19, **nous engageons toute personne vulnérable (d'un point de vue de la santé, de l'âge, d'un handicap ou toutes autres situations) de se manifester** par appel téléphonique au **05 56 62 95 36**, par e-mail **mairie.beguey@wanadoo.fr** ou en se rendant à la mairie. Ainsi nous pourrions mettre en place des actions ciblées et vous aider à traverser cette crise sanitaire.

Cependant, il semble important de rappeler que le virus circule toujours. Dans notre combat pour l'endiguement du virus, nous vous demandons de limiter les rassemblements à 10 personnes maximum et d'appliquer toujours les gestes barrières.



RAPPEL CHANGEMENT DE CIRCULATION

Le chemin Profond est en



SENS UNIQUE

L'accès se fait par le Chemin de Laroque vers la route de Cardan.

UNE VOIRIE POUR TOUS



Encombrement des trottoirs

Depuis plusieurs années, la commune multiplie des informations et des rappels relatifs à la collecte des ordures ménagères. Les résultats n'étant pas à la hauteur de ses attentes, nous vous demandons, une fois encore, votre collaboration afin de ne pas avoir à recourir à des méthodes répressives.

Pour mémoire, les conteneurs de tri sélectif ne doivent occuper que temporairement l'espace public, même si, entre le dépôt et la collecte ils constituent des obstacles au cheminement des piétons. Ce temps entre dépôt et collecte doit donc être le plus court possible, même si les conteneurs sont disposés soigneusement.

Il s'avère que l'encombrement des trottoirs est quasi-permanent devant de nombreuses habitations de Béguey, alors même que les occupants possèdent une cour, un jardin ou un garage pour les entreposer.

La Mairie de Béguey a pris les dispositions nécessaires pour que les bacs à ordures ménagères ne forment pas trop longtemps obstacle au cheminement : rappel des dates de collecte, moyens mis à la disposition des usagers, temps d'occupation de l'espace public.

Il semble utile de rappeler que les utilisateurs de conteneurs sont également responsables de ceux-ci et des dommages qu'ils pourraient causer une fois déposés sur le domaine public car ils en sont les « gardiens ». A ce titre, ils s'exposent aussi à des contraventions de voirie routière.

Bien évidemment, nous sommes conscients des impossibilités pour certains à sortir et rentrer leurs conteneurs (personnes dépendantes ou à mobilité réduite). Il est plus que souhaitable que ceux-ci se manifestent auprès de la Mairie afin que celle-ci puisse voir avec eux les solutions possibles pour remédier aux difficultés qu'ils rencontrent.

Nous espérons que le rappel aux règles simples de civilité, de sécurité, de respect et de solidarité seront entendues afin que ce problème n'en soit plus un sur notre commune.



RAPPEL

Pour pouvoir communiquer avec vous de façon plus rapide, nous aimerions avoir vos coordonnées. Ceci nous permettrait en cas de nécessité de vous avertir plus rapidement et plus sûrement (exemple : coupure d'eau, électricité, démarches administratives etc...)

Bien évidemment, vos renseignements ne seront en aucun cas divulgués à un tiers mais resteront à la mairie et utilisés qu'à des fins utiles

Répondre : soit par e. mail, soit par ce coupon

M, Mme, Mlle

Adresse

Numéro de téléphone d'urgence _/_/_/_/_

Courriel@.....

Si vous souhaitez adhérer à ce projet de communication afin de contribuer aussi à un objectif « ZÉRO PAPIER », merci de nous retourner vos renseignements à :

mairie.beguey@wanadoo.fr